

Bureau du 11 juin 2026 en visio

Présidence :

Michel Aucourt

Présents :

Marc Hoog – Jacky Humler - Roland Mehn - André Hahn - Hakim Bouhabila - Malik Bouacida

Participent :

Christophe Carbiener (Directeur), Anthony Hernu, Badradine Koussa

Début de réunion : 18h00

1. Point financier

Le Bureau échange sur la situation financière du District à 1 mois de la clôture des comptes comptables.

Les comptes de charges suivis toute la saison ne présentent pas d'écarts significatifs si ce ne sont les projets mis en place en cours de saison, non prévus initialement. Les produits sont conformes aux prévisions.

Un travail va être mené par le Trésorier avec l'Expert-comptable pour anticiper les écritures de Bilan

2. Dispositions financières 2026-2027

Conformément aux annonces faites en Assemblée Générale, et pour ne pas reproduire les erreurs du passé, le Bureau valide une augmentation des dispositions financières de la valeur de l'inflation, arrondis à l'unité inférieure ou supérieure. Une augmentation plus importante va être appliquée aux amendes liées à des faits disciplinaires graves.

Cette proposition va être soumise pour approbation au Comité Directeur lors de la réunion du 27 juin 2026.

3. Trophées du football alsacien

La soirée des Trophées du Football Alsacien aura lieu le jeudi 25 juin au Stade de la Meinau. Le Bureau valide la proposition de lauréats faite par les services et valide le principe de ne pas soumettre les choix des meilleures équipes au vote des internautes pour assurer une désignation basée sur le mérite.

Malik Bouacida demande qu'un Trophée du club formateur de la saison soit attribué. Le Bureau valide cette demande.

4. Demandes clubs

- Le Bureau **étudie** la demande des SR Kayserberg d'obtenir une exemption du cachet de mutation pour des joueurs U15 et U18. Afin de permettre aux jeunes du secteur d'accéder à une pratique à leur niveau, le Bureau décide de donner un avis favorable à la demande. Toutefois, les équipes devront s'engager au niveau le plus bas et ne pourront pas accéder en fin de saison au niveau supérieur.

Le dossier est transmis à la LGEF pour traitement.

- Le Bureau **étudie** la demande du FC Oermingen d'obtenir une exemption du cachet de mutation de joueurs seniors pour la saison prochaine. Afin de ne pas créer de précédent impossible à gérer, le Bureau ne donne pas suite favorable
Le dossier est transmis à la LGEF pour traitement.
- Le Bureau **étudie** la demande du FC Egalité d'obtenir une exemption du cachet de mutation de joueurs seniors pour la saison prochaine. Afin de ne pas créer de précédent impossible à gérer, le Bureau ne donne pas suite favorable
Le dossier est transmis à la LGEF pour traitement.
- Le Bureau **étudie** la demande de l'AS Butten Diemeringen de faire une entente inter districts avec l'Alliance Vosges du Nord. Le règlement n'autorisant pas une entente avec un Groupement, et soucieux de ne pas déroger à cette règle, le Bureau décide de ne pas donner suite favorable à la demande.
- Le Bureau **étudie** la demande du Groupement Académie Hanau Haute Moder d'obtenir une dispense de cachet de mutation pour 2 joueurs U16. Le Bureau donne un avis favorable pour bénéficier de l'exemption du cachet mutation sous réserve que le club quitté n'aligne pas d'équipe dans cette catégorie. Cette possibilité ne pourra être revue qu'après la fin de la période des engagements.
Le dossier est transmis à la LGEF pour traitement
- Le Bureau **étudie** la demande du US VAUBAN qui demande une dérogation pour qu'un joueur U13 puisse évoluer la saison prochaine dans une équipe U16. En application de la réglementation en matière de surclassement, le Bureau décide de ne pas donner suite favorable à la demande
Le dossier est transmis à la LGEF pour traitement.
- Le Bureau donne un avis favorable à la demande d'aide de la section sportive du collège des Missions Africaines de Haguenau

5. Convention Libéro

Le Bureau a approuvé la signature d'une convention de partenariat avec l'association Libero Education, portée par Frédéric Hamelin.

Héritière des valeurs portées pendant plus de vingt ans par l'association Foot Citoyen — fondée par Didier Roustan avec Arsène Wenger comme président d'honneur —, Libero Éducation œuvre à développer une approche pédagogique centrée sur le joueur, sa construction humaine et sa relation à l'autre.

La présente convention a pour objet d'établir un partenariat entre les signataires pour la mise en œuvre d'un projet pilote de formation et d'accompagnement éducatif auprès des entraîneurs et éducateurs des clubs de l'AS Coteaux Mulhouse et du FC Feldkirch, dans le cadre du projet « Le jeu avant l'enjeu ».

La présente convention n'engage pas le District d'un point de vue financier. Nous apporterons un soutien institutionnel à la démarche en labellisant le projet « Le jeu avant l'enjeu ».

Fin de la réunion à 20h00

Le Président
Michel Aucourt

Le Secrétaire Général,
Jacky Humler